

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### COMPTES ET RÉSULTATS FINANCIERS 2021

Lutry, le 11 mai 2022 – La Commune boucle ses comptes 2021 avec un bénéfice de CHF 725'515.-, alors que le budget prévoyait un déficit de plus de CHF 4.6 millions. Elle dégage d'autre part une marge d'autofinancement de plus de CHF 5.6 millions et poursuit sa politique d'investissement à hauteur de CHF 4.2 millions. Un montant de CHF 2 millions est alloué à un nouveau fonds de réserve pour le financement de projets de transition énergétique communaux. Le fonds Covid-19 a permis en outre d'amener un soutien aux acteurs les plus touchés par les conséquences de la pandémie.

#### Des revenus de fonctionnement en forte croissance

Les revenus de fonctionnement pour l'exercice 2021 se sont élevés à plus de CHF 82 millions, franchissant pour la première fois la barre symbolique des CHF 80 millions, en hausse de plus de CHF 10 millions par rapport à 2020 et au budget 2021.

Cette situation exceptionnelle résulte de deux phénomènes distincts et cumulatifs, à savoir :

- des recettes fiscales des particuliers et des impôts sur le bénéfice et le capital des entreprises en progression de près de 8% par rapport aux comptes 2020 et de plus de 10% par rapport aux estimations budgétaires. Ceci représente la moitié de cette augmentation ;
- l'autre moitié est issue de recettes fiscales conjoncturelles (donations, successions, gains immobiliers, etc.) pour près de CHF 12 millions, marquant également un record jamais atteint jusqu'ici.

#### Des charges de fonctionnement en hausse également

Les charges de fonctionnement 2021 s'élèvent à CHF 76.6 millions, supérieures de CHF 2.85 millions par rapport au budget.

Cette situation résulte principalement des paramètres suivants :

- un complément péréquatif à payer en 2021 de CHF 5.2 millions issu de l'augmentation importante du point d'impôt pour Lutry, sur lequel repose la répartition des charges péréquatives entre communes.



Cette charge a été compensée durant l'exercice par :

- des économies de CHF 1.5 million réalisées sur les charges exclusivement communales, dont plus d'un demi-million découlant des mesures de restrictions sanitaires liée à la pandémie de Covid-19, dont, notamment, redimensionnement ou annulation de nombreuses manifestations ou activités extrascolaires à charge de la Commune ;
- des économies de CHF 300'000.- réalisées sur les charges intercommunales.

### **Autofinancement et allocation d'une partie du bénéfice à divers fonds de réserves**

L'exercice 2021 se solde par un autofinancement de plus de CHF 5.6 millions, auquel s'ajoute l'entier du bénéfice de la distribution d'électricité des Services industriels pour un montant de CHF 1.25 million, versé en faveur de la caisse communale.

Ce montant supplémentaire porte à près de CHF 4 millions, le « bénéfice » 2021 à disposition de la Municipalité, qui a choisi d'en allouer CHF 3.255 millions à divers fonds de réserves libres, dont CHF 2 millions consacrés à un nouveau *fonds de réserve pour le financement de projets de transition énergétique communaux*.

### **Poursuite de la politique d'investissement**

La Commune a investi plus de CHF 4.2 millions en 2021, entièrement financés par la trésorerie courante de la Bourse communale, compte tenu de la bonne dotation en matière de liquidités.

### **Utilisation du fonds Covid-19 pour soutenir les secteurs les plus impactés**

Pour rappel, en 2020, le Conseil communal a validé un crédit d'investissement de CHF 800'000.- pour la création d'un fonds de soutien destiné à venir en aide aux secteurs fortement touchés par la pandémie de Covid-19.

Ce fonds a été utilisé à hauteur d'environ CHF 365'000.- à fin 2021 pour la mise en œuvre de diverses actions de soutien ciblées en direction de l'économie locale, ainsi qu'en faveur des acteurs culturels, sportifs ou du domaine des loisirs. Des aides spécifiques envers la population la plus démunie ont également été déployées durant cet exercice.

La Municipalité

### **Renseignements complémentaires**

Le rapport des comptes 2021 est accessible sous : [www.lutry.ch/rapports](http://www.lutry.ch/rapports)

M. Etienne Blanc – Conseiller municipal en charge des Finances et Gérances  
[etienne.blanc@lutry.ch](mailto:etienne.blanc@lutry.ch) – M : 079 322 19 92